

Constat alarmant de Parcoursup : le SNPTES réaffirme ses positions et condamne les violences !

Jérôme Giordano, secrétaire technique national

Dans un contexte de tensions importantes dans nos établissements universitaires et à quelques jours des premiers retours d'affectation dans le supérieur de nos lycéennes et lycéens sur la plateforme Parcoursup, le SNPTES tient à rappeler sa position et ses valeurs.

Dès les premières concertations qui ont conduit à la loi ORE (orientation et réussite des étudiants), le SNPTES a continuellement alerté notre ministère sur les risques d'échec de cette réforme qui ne tient pas compte de la réalité. À vouloir mettre en place cette réforme au pas de charge, sans réels moyens alloués, tous les aspects de la loi ORE qui peuvent être positifs pour nos étudiants tombent. La précipitation que nous avons régulièrement dénoncée, va conduire, nous le craignons, à ce que les premiers résultats de Parcoursup soient dramatiques. Dramatiques, car ces premiers retours risquent de faire vivre à nos jeunes lycéens un stress dont ils se passeraient bien à la veille du baccalauréat. Le manque de moyens empêchera l'adaptation des parcours des étudiants les plus en difficulté, alors même que ce point était au cœur la réforme.

Le SNPTES n'a cessé d'interpeler notre gouvernement, car les raisons de protester sur certains des éléments de fonds et sur la forme de cette réforme ORE ne manquent pas. Des divergences existent entre le SNPTES et d'autres organisations syndicales sur une partie du diagnostic de la loi, cependant, le manque de moyens investis dans notre système éducatif universitaire est dénoncé par tous. Si chaque organisation syndicale tente, par les actions qui lui semble les plus efficaces, de peser dans les débats et dans ce contexte, le SNPTES, de son côté, est resté fidèle à ses valeurs et ses principes. Le SNPTES a toujours placé la discussion et la négociation au cœur de son action et, en outre, a toujours condamné toutes formes de violence. L'utilisation parfois disproportionnée des forces de police face à des étudiants occupant pacifiquement des locaux des universités ne peut être tolérée. Le gouvernement doit entendre le désarroi de ces jeunes et prendre conscience des conditions souvent déplorables des établissements dans lesquels les étudiants, et bien évidemment l'ensemble des personnels, vivent au quotidien. Utiliser la force face à des étudiantes et étudiants ne sera jamais une solution.

Cependant, force est de constater que cette violence n'est pas l'apanage des forces de l'ordre uniquement et le SNPTES tient à dénoncer toute forme de violence. Il dénonce avec une extrême véhémence la violence de milices improvisées comme cela a été le cas à la faculté de droit de Montpellier, mais aussi dans d'autres lieux. Le SNPTES dénonce aussi les violences et les débordements liés aux blocages, où, sur le terrain, nos collègues ont pu craindre pour leur intégrité physique, mais aussi le blocage par des personnes extérieures de certaines sessions d'examens. Le SNPTES déplore les saccages et les dégradations parfois importantes des locaux de certaines universités et de certains CROUS.

Le SNPTES continuera à défendre le droit à la réussite des étudiants, ainsi qu'une amélioration des conditions d'étude et de travail des étudiants et des personnels, avec exigence et loin de tout dogmatisme. Le SNPTES tient à saluer ici l'engagement et l'implication de nos collègues qui, dans des conditions particulièrement difficiles par manque d'information et de visibilité, ont relevé le défi d'étudier les millions de vœux de nos futurs étudiantes et étudiants. Le SNPTES aura à cœur de porter ses revendications lors des prochains rendez-vous concernant notamment le budget 2019, le nouveau décret Licence, la valorisation des activités de formation des enseignants-chercheurs...

Choisy-le-Roi, le 22/05/2018